

ÉCOLE ÉTÉ 2017 - PRÉ-ÉLITE / JUVÉNILE / PRÉ-NOVICE

ARÉNA SAINT-MICHEL - GLACE 2

3440, rue Jarry Est • 514 872-3491

Jusqu'au 5 JUIN

**PRIORITÉ D'INSCRIPTION AUX
PATINEURS DES CLUBS DE LA
RÉGION MTL-CONCORDIA**

Du 27 juin au 17 août 2017 (8 semaines)

FERMÉ les lundis 26 juin et 3 juillet 2017

HORAIRE COMPLET - GLACE 2 - (Lundi au jeudi)

Pré-novice – Stroking	08h00 à 08h15
Pré-novice – Style libre	08h15 à 09h00
Glacé	09h00 à 09h10
Pré-novice – Style libre	09h10 à 10h00
Pré-novice / Juvénile - Habiletés/Danse	10h00 à 10h50
Glacé	10h50 à 11h00
Pré-novice – Style libre	11h00 à 11h50
Glacé	11h50 à 12h00
Juvénile – Stroking	12h00 à 12h15
Juvénile – Style libre	12h15 à 13h00
Pré-élite – Habiletés / Danse	13h00 à 13h30
Glacé	13h30 à 13h40
Juvénile – Style libre	13h40 à 14h30
Glacé	14h30 à 14h40
Pré-élite – Stroking	14h40 à 14h55
Pré-élite – Style libre	14h55 à 15h40
Glacé	15h40 à 15h50
Pré-élite – Style libre	15h50 à 16h50

*** Le Vendredi (pour les 7 premières semaines)**

Juvénile – Style libre	08h00 à 08h50
Glacé	08h50 à 09h00
Juvénile – Style libre	09h00 à 09h50
Glacé	09h50 à 10h00
Pré-novice – Style libre	10h00 à 10h50
Glacé	10h50 à 11h00
Pré-novice – Style libre	11h00 à 12h00

HORS-GLACE

Juvénile	11h00 à 11h50
Pré-novice	12h00 à 13h00
Pré-élite	13h40 à 14h30

HORAIRE DÉTAILLÉ - Pré-novice

Stroking	08h00 à 08h15
Style libre	08h15 à 09h00
Style libre	09h10 à 10h00
Habiletés/Danse	10h00 à 10h50
Style libre	11h00 à 11h50
Hors-glace	12h00 à 13h00

HORAIRE DÉTAILLÉ - Juvénile

Juvénile - Habiletés/Danse	10h00 à 10h50
Hors-glace	11h00 à 11h50
Juvénile – Stroking	12h00 à 12h15
Juvénile – Style libre	12h15 à 13h00
Juvénile – Style libre	13h40 à 14h30

HORAIRE DÉTAILLÉ - Pré-élite

Habiletés / Danse	13h00 à 13h30
Hors-glace	13h40 à 14h30
Pré-élite – Stroking	14h40 à 14h55
Pré-élite – Style libre	14h55 à 15h40
Pré-élite – Style libre	15h50 à 16h50

INFORMATIONS - ÉCOLES

Jean Amiot 514 214-5218 ecole@jeanamiot.ca

SESSIONS DE TESTS

Tests locaux : 15 et 17 août 2017

Tests centralisés : 16 août 2017

VISITEZ LE SITE WEB RÉGIONAL :

www.patinageartistiquemontreal.com

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Veillez noter les critères d'admissibilité ci-dessous pour chacune des catégories de patineurs.

Les choix seront effectués selon les pièces justificatives reçues avec l'inscription.

Pour les niveaux de test complétés, vous devez fournir une carte de membre valide ET les feuilles de résultats. Les compétitions doivent avoir été effectuées durant la saison en cours.

PRÉ-ÉLITE

1. Ne pas avoir 13 ans au 1^{er} juillet 2017
**OBLIGATOIRE : fournir une copie de la carte d'assurance-maladie valide*
2. Participation aux compétitions Sans Limites
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats*
3. Participation aux compétitions STAR 2 et plus
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats*

JUVÉNILE

1. Participation aux Championnats de la Section B (pré-juvénile ou juvénile)
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats*
2. Pointage minimum de 10 points TECHNIQUE
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats (n'importe quelle compétition)*
2. Participation à la finale provinciale STAR Michel-Proulx
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats*
3. Participation aux compétitions STAR 5 et plus
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats*

PRÉ-NOVICE

1. Patineur de 12 ans et plus au 1^{er} juillet 2017
**OBLIGATOIRE : fournir une copie de la carte d'assurance-maladie valide*
2. Participation aux Sous-sections
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats*
3. Pointage minimum de 17 points TECHNIQUE
**OBLIGATOIRE : fournir les feuilles de résultats (n'importe quelle compétition)*

D'autres critères pourraient être utilisés, à la discrétion du comité de sélection des écoles.

ORDRE DE PRIORITÉ

1. Les patineurs inscrits au REPAM (ajout)
2. Les patineurs des clubs de la région Montréal-Concordia
3. Les patineurs dont les parents habitent la ville de Montréal
4. Les patineurs ayant été accepté les années précédentes
5. Les patineurs extérieurs.

Il est entendu que les priorités sont valides en autant que les formulaires d'inscriptions, les pièces justificatives et le paiement sont reçus à la région au plus tard le 5 juin 2017.

Explication du processus de traitement des demandes jusqu'au comblement des places disponibles:

1. Toutes les inscriptions complètes des patineurs du REPAM reçus jusqu'au 5 juin sont analysées et traitées.
2. Toutes les inscriptions complètes des patineurs d'un club de Montréal-Concordia reçues jusqu'au 5 juin sont analysés et traités.
3. Toutes les inscriptions complètes des patineurs donc les parents habitent la ville de Montréal reçues jusqu'au 5 juin sont analysées et traitées.
4. Toutes les inscriptions reçues et/ou complétées entre le 6 juin et le 8 juin des patineurs du REPAM, d'un club de la région Montréal-Concordia sont analysées et traitées.
5. Toutes les inscriptions reçues et/ou complétées entre le 6 juin et le 8 juin des patineurs donc les parents habitent la ville de Montréal, sont analysées et traitées.
6. Toutes les inscriptions complètes des patineurs ayant déjà été acceptées sur les glaces sont analysées et traitées.
7. Toutes les inscriptions complètes des patineurs extérieurs sont analysées et traitées.

RÈGLEMENTS

- Un patineur qui n'apparaît pas sur la liste de présences des patineurs inscrits, ne PEUT PAS patiner. Aucune exception.
- Le patineur doit patiner uniquement sur les périodes auxquelles il s'est inscrit. Le patineur ne peut pas changer son horaire de patinage comme bon lui semble.
- Le style libre n'est pas toléré durant les périodes de danses et/ou habiletés. Aucune exception.
- Les coins de la patinoire sont utilisés pour les sauts et le centre pour les pirouettes.
- Tenue de patinage convenable requise (pas de jeans ou de pantalons larges).
- Les cheveux doivent être attachés.
- Gomme à mâcher, nourriture et boissons sont interdites sur la glace.
- Les sacs à main, cellulaires sont interdit sur la glace.
- Le respect mutuel est de rigueur en tout temps.
- La présence d'un entraîneur sur la glace est OBLIGATOIRE en tout temps.
- En cas de journée de patinage annulé (les jours de tests ne sont pas des journées annulées). Aucun remboursement ne sera fait.
- L'école n'est PAS RESPONSABLE des objets perdus ou volés.

FRAIS D'INSCRIPTION

Le prix est établi pour les 8 semaines de la session d'été :
Frais d'administration (non-remboursable) par inscription _____ 15 \$

Heures d'activités par semaine

Pré-Novice (19,83 heures/semaine)

Résidents de Montréal _____ 460 \$
Non-résidents de Montréal _____ 920 \$

Juvenile (15,67 heures/semaine)

Résidents de Montréal _____ 360 \$
Non-résidents de Montréal _____ 720 \$

Pré-Élite (13,33 heures/semaine)

Résidents de Montréal _____ 300 \$
Non-résidents de Montréal _____ 600 \$

La priorité sera accordée aux membres du REPAM, membres d'un club de la région Montréal-Concordia et aux patineurs inscrits de Montréal.

Les patineurs extérieurs seront considérés selon les places disponibles le 8 juin 2017.

AUCUNE VENTE DE PARCELLES, sauf le vendredi s'il y a de la place.

INFORMATION - INSCRIPTIONS

- TOUTE INSCRIPTION DOIT ÊTRE TRAITÉE À LA RÉGION AVANT QU'UN PATINEUR SOIT ACCEPTÉ SUR LA GLACE.
- AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE À L'ARÉNA MÊME.

Vous devez fournir une preuve de résidence domiciliaire à Montréal - OBLIGATOIRE pour TOUS (copie d'une facture d'Hydro-Québec, téléphone, gaz ou autre fournisseur officiel) OU une preuve d'appartenance à un club de la région ou au REPAM. Sinon, le tarif «PATINEUR EXTÉRIEUR» s'applique.

- Les preuves d'éligibilité (feuilles de résultats) doivent être annexées au formulaire d'inscription sinon l'inscription sera REFUSÉE. Aucune exception.
- L'entraîneur doit joindre une photocopie de sa carte VALIDE d'entraîneur avec son envoi à moins de l'avoir déjà fourni lors des sessions du printemps.
- Paiement par chèque ou mandat postal acceptés. Chèque libellé à l'ordre de Patinage Montréal. AUCUN CHÈQUE POSTDATÉ sinon l'inscription sera refusée. Aucune place garantie.
- Paiement en argent comptant (en personne au bureau de la région seulement - Aucun envoi d'argent par la poste.)
- Veuillez inscrire le nom du patineur en lettres moulées à l'endos du chèque.
- Des frais de 30 \$ s'appliqueront sur un chèque retourné.
- Faire parvenir le formulaire et le paiement au bureau de
PATINAGE MONTRÉAL
Att. : Inscriptions - Écoles ÉTÉ 2017
8110, boul. Saint-Michel
Montréal (Québec) H1Z 3E2

**INSCRIPTION ÉCOLE ÉTÉ 2017 - PRÉ-ÉLITE / JUVÉNILE / PRÉ-NOVICE
ARÉNA SAINT-MICHEL - GLACE 2**

LES FORMULAIRES INCOMPLETS SERONT REJETÉS - AUCUNE EXCEPTION.
Attention à l'orthographe des noms. Veuillez remplir toutes les cases requises.

INFORMATIONS - ENTRAÎNEUR

Nom de l'entraîneur N° téléphone N° cellulaire
 N° Carte Entraîneur Courriel

INFORMATIONS - PATINEUR

Vous devez fournir une preuve de résidence domiciliaire à Montréal - OBLIGATOIRE pour TOUS (copie d'une facture d'Hydro-Québec, téléphone, gaz ou autre fournisseur officiel) OU une preuve d'appartenance à un club de la région ou au REPAM. Sinon, le tarif «PATINEUR EXTÉRIEUR» s'applique.

Nom Prénom
 Adresse Ville Code postal
 N° téléphone Courriel Date de naissance
 N° cellulaire JOUR MOIS ANNÉE
 N° Patinage Canada Nom de votre club d'appartenance Membre du REPAM
 Catégorie dans laquelle vous avez compétitionné ?
 * Pièces justificatives obligatoires

CHOIX (Veuillez cocher la case appropriée selon votre choix)

Le patineur s'inscrit pour le bloc de 8 semaines. Aucune exception.

CHOISIR LE NIVEAU

* Pièces justificatives obligatoires

PRÉ-ÉLITE

JUVÉNILE

PRÉ-NOVICE

PRIX

* Pièces justificatives obligatoires

Résident de Montréal	Non-résident de Montréal
<input type="checkbox"/> \$ 300	<input type="checkbox"/> \$ 600
<input type="checkbox"/> \$ 360	<input type="checkbox"/> \$ 720
<input type="checkbox"/> \$ 460	<input type="checkbox"/> \$ 920

TOTAL À PAYER

=

=

=

- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE DÉBUT DE LA SESSION.
- TOUT CHANGEMENT PEUT ÊTRE FAIT SANS PRÉAVIS PAR LE COMITÉ DES ÉCOLES.
- LE COMITÉ DES ÉCOLES SE RÉSERVE LE DROIT D'ÉTABLIR UN NOMBRE MAXIMUM DE JOURNÉES EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS.

FRAIS D'ADM. = \$ 15

GRAND TOTAL =

J'ai vérifié le formulaire et il a été entièrement complété. J'accepte les conditions établies par PATINAGE MONTRÉAL.

Signature OBLIGATOIRE de l'entraîneur Date
 Signature OBLIGATOIRE du parent (si le patineur est mineur) Date

